

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la salle du conseil à 19 h 30 et à laquelle sont présents les conseillers et la conseillère suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M<sup>me</sup> Suzy Lessard, M. Pierre Boudreault, M<sup>me</sup> Nathalie Simard, M<sup>me</sup> Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Est absent M. Michel Tremblay

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

1- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

214-10-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M<sup>me</sup> Suzy Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée et d'ajouter à l'ordre du jour, au point « Affaires nouvelles » les points suivants :

- A) Motion de félicitations
- B) Budget 2019 – Régie incendie secteur Sud

- 1- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2 - Acceptation du procès-verbal de la session tenue le 4 septembre 2018
- 3 - Adoption du règlement # 2018-474 : code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité
- 4 - Creusage de fossés : contrats divers
- 5 - Embauche animateur sportif – remplacement temporaire
- 6 - Acquisition de mobilier urbain
- 7 - Réparation pompe réseau d'égout
- 8 - Exigences relatives au ROMEAU : engagement municipal
- 9 - Demande de dérogation mineure de M. Bertrand Harvey
- 10 - Demande de dérogation mineure de M. Jean-Luc Jean et M<sup>me</sup> Danielle Tremblay
- 11 - Rapport des soumissions : contrat relatif à la surveillance des travaux de réfection du chemin du Golf
- 12 - Remplacement de toiles – édifice municipal
- 13 - Déphosphatation des eaux usées : mandat d'ingénierie
- 14 - Modification au sein des comités
- 15 - Bonification véloroute secteur Saint-Gédéon
- 16 - Dépôt du rôle d'évaluation triennal
- 17 - Correspondance
- 18 - Rapports des comités
- 19 - Acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2018-10
- 20 - Avis de motion : règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre
- 21 - Dépôt du projet de règlement # 1000-18, concernant la sécurité, la paix et l'ordre
- 22 - Affaires nouvelles
  - A) Motion de félicitations
  - B) Budget 2019 – Régie incendie secteur Sud
- 23 - Période de questions
- 24 - Levée de l'assemblée

2- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION TENUE LE 4 SEPTEMBRE 2018

215-10-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M. Jean-Sébastien Allard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la session tenue le 4 septembre 2018, tel que rédigé.

3- ADOPTION DU RÈGLEMENT # 2018-474 : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Le directeur général résume les objets du règlement qui est déposé pour adoption. Le règlement est adopté comme suit :

RÈGLEMENT  
# 2018-474

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie* en matière municipale crée l'obligation pour toutes les municipalités d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci;

ATTENDU QUE la *Loi* prévoit à l'article 17 que le code doit reproduire, en l'adaptant, l'article 19 à l'effet qu'un manquement à une règle prévue au code par un employé peut entraîner, sur décision de la municipalité et dans le respect de tout contrat de travail, l'application de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement;

ATTENDU QUE le MAMOT a adopté le projet de loi 155 modifiant entre autres la *Loi sur l'éthique et la déontologie* en matière municipale ;

ATTENDU QU'en vertu de cette loi le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité doit être modifié ;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la *Loi* par l'adoption du présent code d'éthique ;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à une session régulière du conseil tenue le 4 septembre 2018 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé le 4 septembre 2018 et qu'un avis public a été publié le 19 septembre conformément à la loi;

216-10-18

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M. Pierre Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers que le présent règlement soit adopté et qu'il décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le présent règlement a pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité, lequel, notamment, énonce les valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie* en matière municipale.

ARTICLE 3

Le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Gédéon, joint en annexe « A », est par le présent règlement adopté.

ARTICLE 4

Le présent règlement abroge et remplace tout règlement, résolution, politique ou directive portant sur ce sujet visé par le code d'éthique.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

Émile Hudon  
Maire

---

Dany Dallaire  
Directeur général

#### 4- CREUSAGE DE FOSSÉS : CONTRATS DIVERS

M<sup>me</sup> Claire Girard se retire de la discussion et quitte la salle.

M. Dany Dallaire fait rapport.

Le comité des travaux publics recommande que les travaux prévus soient exécutés à contrat au lieu d'en régie tel que planifié au départ.

Le mode d'opération préconisé est l'engagement d'un entrepreneur avec une pelle mécanique qui réaliserait les travaux à l'heure, sous supervision et surveillance des services techniques de la MRC et l'embauche de camions en provenance des Transporteurs en vrac du Lac-Saint-Jean-Est.

Les travaux en priorité sont au rang 10. Il est prévu de faire les travaux sur deux semaines, soit 10 jours ouvrables.

Des soumissions ont été demandées à diverses entreprises pour la pelle mécanique. Les soumissions reçues sont comme suit :

- Les Excavations Grandmont 110 \$ l'heure
- Les Entreprises Gabriel Potvin 92 \$ l'heure

217-10-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission déposée par Les Entreprises Gabriel Potvin au tarif horaire de 92 \$ pour la réalisation des travaux de creusage et de nettoyage de fossés selon la soumission déposée le 20 septembre 2018.

218-10-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher deux camions auprès de la Corporation des camionneurs en vrac pour un taux horaire de 77.50 \$ par camion, dans le cadre des travaux de creusage et de nettoyage des fossés.

#### 5- EMBAUCHE ANIMATEUR SPORTIF – REMPLACEMENT TEMPORAIRE

M<sup>me</sup> Suzy Lessard fait rapport. Suite au départ temporaire de M<sup>me</sup> Mélissa Bouchard au poste d'animateur sportif pour un retrait préventif et éventuellement un congé de maternité, nous avons procédé au processus d'embauche pour combler le poste.

Trois personnes ont signifié leur intérêt pour le poste. Ils ont été rencontrés en entrevue le 26 septembre dernier.

Les membres du comité recommandent l'embauche de M. Maxime Larouche.

219-10-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M<sup>me</sup> Claire Girard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher M. Maxime Larouche pour le poste d'animateur sportif en remplacement temporaire pour une période indéterminée.

#### 6- ACQUISITION DE MOBILIER URBAIN

Ce point est reporté à l'ajournement.

#### 7- RÉPARATION POMPE RÉSEAU D'ÉGOUT

Une des pompes d'égout au poste de la marina est brisée. L'entreprise qui effectue l'entretien de ces pompes, Pompe Saguenay, a soumis une estimation pour la réparation de cette pompe au montant de 4179.71 \$. Il a été demandé au

même fournisseur, une soumission pour une pompe neuve, qui serait de 11 587.18 \$. L'installation est incluse.

220-10-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat d'une pompe neuve auprès de Pompe Saguenay pour le réseau d'égout à la marina pour un montant de 11 587.18 \$, installation comprise.

8- EXIGENCES RELATIVES AU ROMEAU : ENGAGEMENT MUNICIPAL

Lors de la réunion de travail qui a eu lieu avec les représentants du MDDELCC le 19 septembre dernier, des échanges ont eu lieu sur les obligations de la municipalité en regard du ROMEAU, lesquelles ne sont pas remplies. Une entente est survenue sur un échéancier fixé au 31 octobre prochain pour régulariser la situation et de transmettre les diverses données demandées pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Le ministère exige un engagement par résolution.

221-10-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer au MDDELCC l'engagement de la municipalité à réaliser et à fournir au plus tard le 31 octobre 2018, les diverses informations en regard du suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour les années 2015 à 2018, telles que décrites dans une lettre du 24 septembre 2018.

Afin d'aider le personnel à compléter ce travail, une offre de services a été demandée à la firme Norda Stelo. Selon l'offre déposée le mandat serait effectuée à l'heure avec un budget prévisionnel de 6050 \$.

222-10-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de Norda Stelo pour fournir de l'aide technique nécessaire pour accompagner la municipalité dans le cadre de la mise à jour des données de suivi des ouvrages de surverse et d'assainissement des eaux.

9- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. BERTRAND HARVEY

Ce point est reporté à l'ajournement.

10- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. JEAN-LUC JEAN ET MME DANIELLE TREMBLAY

Ce point est reporté à l'ajournement.

11- RAPPORT DES SOUMISSIONS : CONTRAT RELATIF À LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DU GOLF

Ce point est reporté à l'ajournement.

12- REPLACEMENT DE TOILES – ÉDIFICE MUNICIPAL

Ce point est reporté à l'ajournement.

13- DÉPHOSPHATATION DES EAUX ISÉES : MANDAT D'INGÉNIERIE

Ce point est reporté à l'ajournement.

#### 14- MODIFICATIONS AU SEIN DES COMITÉS

M. le maire désire apporter certaines modifications à la représentation municipale sur divers comités. Il présente la liste des modifications.

- 223-10-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M<sup>me</sup> Claire Girard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Jean-Sébastien Allard comme maire suppléant en remplacement de M<sup>me</sup> Nathalie Simard.
- 224-10-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer M<sup>me</sup> Suzy Lessard au comité d'embellissement en remplacement de M<sup>me</sup> Nathalie Simard.
- 225-10-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer M<sup>me</sup> Claire Girard au comité de l'OMH en remplacement de M<sup>me</sup> Suzy Lessard.
- 226-10-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer M. Pierre Boudreault au comité de la Corporation de Fêtes et festivals en remplacement de M. Michel Tremblay.

#### 15- BONIFICATION VÉLOROUTE SECTEUR SAINT-GÉDÉON

M. le maire explique. Lors d'une rencontre en février dernier avec les représentants de la Véloroute des Bleuets, de la MRC Domaine-du-Roy et la MRC Lac-St-Jean-Est, il a été convenu que la Véloroute ferait au cours des prochaines semaines sa planification des divers projets à retenir pour des futures phases de bonification.

Il a été mentionné que le projet de Saint-Gédéon était à un stade suffisamment avancé pour faire partie des priorités. Le ministère des Transports a de plus confirmé sa participation de 25 %.

En date de ce jour, aucune planification n'a été dévoilée. Le projet de la municipalité étant prioritaire, le conseil juge à propos de sensibiliser la Véloroute à cette situation.

ATTENDU QUE les projets de bonification de la Véloroute des Bleuets sont actuellement en discussions auprès des instances concernées;

ATTENDU QU'une rencontre a été tenue en février 2018 au cours de laquelle un projet de bonification sur le territoire de la municipalité a été présenté;

ATTENDU QUE les études préliminaires ont été réalisées pour ce projet;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports juge prioritaire le projet afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route et des cyclistes;

ATTENDU QUE ce même ministère a déjà confirmé un engagement à participer financièrement au projet pour 25 % des coûts;

ATTENDU QUE selon les échéanciers soumis par le ministère à la municipalité, des travaux doivent être réalisés d'ici 2 ans maximum, afin d'éliminer la circulation des vélos en chaussée désignée sur une partie de la rue De Quen;

- 227-10-18 À CES CAUSES, il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard et il est résolu à l'unanimité des conseillers : que la municipalité demande à la MRC Domaine-du-Roy et à la Véloroute des Bleuets que le projet visant l'élimination d'un secteur de la Véloroute en chaussée désignée sur une partie de la rue De Quen par son remplacement pour l'aménagement de pistes cyclables selon les plans préliminaires préparés par la municipalité et remis aux divers intervenants soit priorisé dans le cadre de la planification des phases de bonification de la véloroute et que des annonces soient faites en ce sens, avant la

fin de la présente année incluant un échéancier réaliste de réalisation : que la municipalité demande aux intervenants concernés de voir à l'octroi des mandats d'étude finale pour ce projet avant la fin de la présente année.

#### 16- DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL

M. Dany Dallaire résume. Il informe les membres et les citoyens que le rôle d'évaluation qui sera en vigueur pour les années 2019-2020-2021 est déposé au bureau de la municipalité et que toutes personnes intéressées peut en prendre connaissance. Il donne quelques statistiques concernant ce nouveau rôle.

#### 17- CORRESPONDANCE

##### SEPAQ

Lettre d'intention quant à l'analyse de la possibilité de raccordement au réseau d'aqueduc municipal pour le futur développement à Saint-Gédéon. Ce point sera analysé en comité des travaux publics.

##### Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec

Invitation à la réflexion dans le cadre du regroupement des O.M.H. du secteur.

##### MRC Lac-Saint-Jean-Est

Règlements # 282-2018 et 283-2018 modifiant le schéma d'aménagement et visant à régir l'implantation d'éoliennes.

##### MAMOT

Lettre d'approbation du règlement d'emprunt numéro 2018-473.

##### Les Fleurons du Québec

Invitation au gala de dévoilement 2018 des Fleurons, le 15 novembre à Drummondville.

228-10-18

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M. Pierre Boudreault, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer M<sup>mes</sup> Suzy Lessard et Nathalie Simard à participer au gala de dévoilement 2018 des Fleurons, qui aura lieu le 15 novembre prochain à Drummondville et de défrayer les coûts inhérents à cette participation.

##### Croix-Rouge Lac-Saint-Jean-Est

Lettre de remerciements pour la tenue de ses barrages routiers dans la municipalité le 19 juillet dernier.

##### FQM

Information sur le cours de formation sur la prise de décision en matière d'octroi de contrats municipaux. L'activité se tiendra le 20 octobre à Saint-Bruno.

229-10-18

Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M<sup>me</sup> Claire Girard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire deux personnes à la formation sur la prise de décision en matière d'octroi de contrats municipaux.

## 18- RAPPORTS DES COMITÉS

### Travaux publics

M. Jean-Sébastien Allard fait rapport. Il résume les rencontres du mois d'août et de septembre.

### Comité camping

M. Jean-Sébastien Allard fait rapport. Il résume la rencontre du 17 septembre dernier.

### Comité des finances

M. Pierre Boudreault dépose la liste des demandes de subventions analysées par le comité et émet les recommandations quant aux versements des aides financières.

230-10-18

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons et subventions suivants :

- Soirée Hommage de l'agricultrice l'année 2018 80.00 \$
- Maison des jeunes de Saint-Gédéon 200.00 \$  
(Activité Halloween)

### Comité conjoint avec la Fabrique

M. Pierre Boudreault invite les gens à acheter des billets pour le spectacle gospel, qui aura lieu le 13 octobre à 20 h. Le compte rendu de la réunion tenue le 22 août est déposé.

### Comité des loisirs

M<sup>me</sup> Nathalie Simard fait rapport. Elle résume la rencontre du 17 septembre dernier.

### Corporation de développement

M. le maire résume la rencontre du 18 septembre dernier.

### Régie incendie

M<sup>me</sup> Claire Girard fait rapport. Il a notamment été question du bilan des appels au 31 août et de la sensibilisation du ramonage de cheminée. Une demande d'aide financière a été déposée au MAMOT pour le projet d'optimisation. Une résolution acceptant le dépôt de cette demande d'aide financière est nécessaire.

CONSIDÉRANT QUE le 2 novembre 2017, par sa résolution numéro 42.11.2017, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie – secteur Sud a appuyé la démarche d'optimisation des ressources humaines et matérielles afin que les municipalités parties à l'entente intermunicipale, dont Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Bruno, Saint-Gédéon, Hébertville-Station, Hébertville et Desbiens entreprennent des discussions pour analyser une mise en commun des casernes incendie;

CONSIDÉRANT QU'un comité de travail formé d'élus et de directeurs généraux des municipalités sous la responsabilité de la Régie intermunicipale de sécurité incendie – secteur Sud a été créé afin d'analyser les différentes options du scénario d'optimisation et d'analyser l'intégration des casernes dans les activités de la Régie;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière permettra de faire l'évaluation des infrastructures actuelles, l'analyse financière des différents scénarios d'optimisation et la préparation d'un protocole d'entente impliquant un partage des coûts et des immobilisations;

231-10-18 À CES CAUSES, M. Jean-Sébastien Allard propose, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard et il est résolu unanimement d'autoriser M<sup>me</sup> Marie-Hélène Boily, directrice générale de la Régie intermunicipale de sécurité incendie – secteur Sud à soumettre auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.

19- ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS NO 2018-10

M. Pierre Boudreault fait rapport de l'analyse des comptes par le comité des finances et en recommande l'acceptation.

232-10-18 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer et des déboursés no 2018-10 au montant de 309 837.79 \$ telle que préparée et d'en autoriser le paiement.

- Comptes à payer :	276 226.93 \$
- Déboursés :	35 194.54 \$
- Retenue :	
- 9337-1615 Québec Inc	(1611.95) \$
- LMG Ingénieurs	(1200.00) \$
- Ajustement :	
- <u>Duchesne Auto 1412.20 \$ au lieu de 183.93 \$</u>	
TOTAL :	309 837.79 \$

20- AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE

AVIS DE MOTION M. Pierre Boudreault donne avis de motion à l'effet qu'il sera déposé à une séance subséquente de ce conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la municipalité en remplacement du règlement # 1000-07.

21- DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 1000-18, CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE

M. Pierre Boudreault dépose et présente le projet de règlement numéro 1000-18 lequel décrète de façon générale la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la municipalité.

22- AFFAIRES NOUVELLES

A) Motion de félicitations

Le conseil aimerait adresser une motion de félicitation.

233-10-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M<sup>me</sup> Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter M<sup>me</sup> Rebeca Rouleau pour avoir été nommée agricultrice de l'année lors de la dernière assemblée générale annuelle du Regroupement des agricultrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Abitibi Témiscamingue – Capitale Nationale et Côte Nord.

B) Budget 2019- régie incendie secteur Sud

Le budget 2019 a été déposé au conseil.



234-10-18

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le budget 2019 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du secteur Sud, au montant de 702 340 \$ et lequel prévoit une quote-part de 132 343 \$ pour notre municipalité.

23- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une question de M<sup>me</sup> Linda Desmeules et M. André Tremblay qui ont déposé une lettre pour les préjudices causés dû aux activités sur le terrain de balle. Ces derniers sensibilisent le conseil aux divers inconvénients vécus cet été et demandent que la situation cesse. Plusieurs éléments de non-respect des règles sont mentionnés. M. le maire fera un suivi auprès des utilisateurs.
- Une question concernant la demande la SEPAQ pour l'eau potable.

AJOURNEMENT

235-10-18

À 20 h 35, il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance au mercredi 10 octobre 2018 à 19 h 30.

---

Émile Hudon  
Maire

---

Dany Dallaire  
Directeur général